



**PRIX EDF
PYRAMIDES
D'ARGENT 2017**
FPI – Région Nouvelle Aquitaine
Domaine de la Tour Carrée



La Rochelle (17)
Zone H2

42 logements

R + 1

2 277 m²
SHON RT

PRÉSENTATION DU PROJET PAR LE PROMOTEUR

Cette résidence est située à proximité immédiate de la plage, dans un quartier sans voiture (parking invisible et situé à l'entrée du quartier), au cœur d'un espace boisé classé. Un cheminement doux donne accès au centre-ville de La Rochelle.

Il propose des logements très abordables, traversants, accessibles aux personnes à mobilité réduite et disposant de grandes surfaces extérieures.

LES POINTS FORTS DE CE PROJET

- Une solution de chauffage 100% électrique par panneaux rayonnants
- Une production d'eau chaude par chauffe-eau thermodynamique
- Des bornes de recharges pour véhicules électriques et une production locale d'électricité
- +35% de performance thermique par rapport à la RT 2012



ECS

Chauffe-eau thermodynamique individuel

Ventilation

VMC simple flux

Toiture

Bac acier + mousse rigide de polyuréthane 20 cm (R=8,7)

Menuiseries

Fenêtres en PVC avec double vitrage et volets roulants électriques

Production électrique

Panneaux photovoltaïques



Chauffage

Panneaux rayonnants électriques individuels programmables

Sol

Dalle béton 16 cm + mousse rigide de polyuréthane 10 cm (R=4,65) sous chape 6 cm

Murs extérieurs

Ossature bois 20 cm + laine de verre semi-rigide 14 cm (R=4,37)

Orientation
Triple orientation



Bbio max = 60 - Bbio projet = 38,3

Gain Bbio* = 36,7%

*Besoin bioclimatique

CEP max = 60,9 - CEP projet = 36,6

Gain CEP* = 39,9%

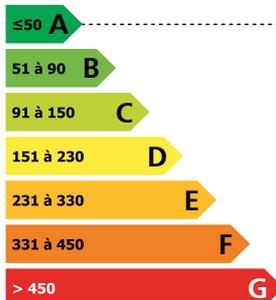
en tenant compte de la production photovoltaïque

*Consommation d'énergie primaire

ÉTIQUETTE ÉNERGIE

ÉCHELLE DES CONSOMMATIONS D'ÉNERGIE

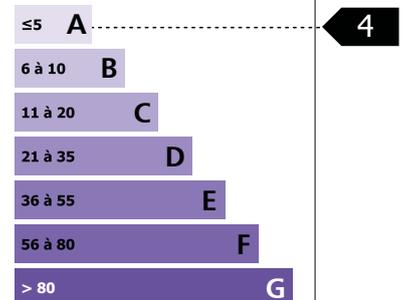
Logement économe



Logement énergivore

ÉCHELLE DES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE

Faible émission de GES



Forte émission de GES

229 € / an

Coût d'électricité TTC
hors abonnement

Pour le chauffage et l'eau chaude

Estimation selon étude thermique et tarif bleu option base en vigueur pour un T2 de 50 m².

* Bbio = besoin bioclimatique. Il se mesure en points. Plus il est faible, plus le bâtiment est performant, c'est-à-dire qu'il aura moins besoin de recourir à l'énergie de réseau pour couvrir ses besoins d'éclairage, de chauffage et de rafraîchissement. Le Bbio max est un critère obligatoire de la RT2012.

* Cep = Consommation en énergie primaire de votre maison pour les 5 usages de la RT2012 (chauffage, eau chaude, éclairage, rafraîchissement et auxiliaires).



EDF SA
22-30 avenue de Wagram
75382 Paris cedex 08 - France
Capital de 1 370 938 843,50 euros
552 081 317 R.C.S. Paris

www.edf.com

Direction Commerce

Tour EDF
20, place de la défense
92050 Paris La Défense cedex

Origine 2015 de l'électricité fournie par EDF :
89,7% nucléaire, 6,9% renouvelables (dont 6,3% hydraulique),
1,5% charbon, 0,8% gaz, 1,1% fioul.
Indicateurs d'impact environnemental sur www.edf.fr

L'énergie est notre avenir, économisons-la !